

**Compte rendu du  
Conseil Scientifique du  
1<sup>er</sup> décembre 2005**

**Ordre du jour :**

**1 - Informations :**

- avis du Ministère sur les dossiers « recherche » du contrat 2006-2009
- politique de la Région Nord-Pas-de-Calais
- récapitulatif financier des décisions du conseil Scientifique pour le contrat 2002-2005

**2 - Approbation du compte rendu du Conseil scientifique du 06/10/05**

**3 - Arborescence Nabuco**

**4 - Budget initial recherche 2006**

**5 - Conseil de gestion de l'ICU : désignation d'enseignant(s), usager(s), IATOSS**

**6 - Protocole de constitution d'un Groupement d'Intérêt Scientifique « RENATECH »**

**7 - Convention cadre de coopération entre l'Université UCV et l'UVHC**

**8 - Demandes d'aide aux colloques**

**9 - Questions diverses**

**1 – Informations**

**a) avis du Ministère sur les dossiers « recherche » du contrat 2006-2009**

M. MILLOT commente les avis du Ministère :

- avis favorables pour le LAMAV, le LSC, le CAMELIA, le LMP, le LAMIH, l'ITEMN, l'IFRESI, le GRAISyHM
- navettes plus ou moins lourdes pour le CRHiCC, l'IDP, le LME, 3 Programmes Pluri-Formations (religion et éducation dans la France du nord et les provinces belges du XVI<sup>e</sup> s à nos jours, imagerie non linéaire ultrasonore par conjugaison de phase magnéto-acoustique, cœur de ville : véhicules intelligents en environnement urbain), et le projet de partenariat en mathématiques, qui doit prendre soit la forme d'un PPF, soit celle d'une structure fédérative
- avis défavorable à la reconnaissance du LARIME en tant que jeune équipe : sans remettre en cause la qualité scientifique du travail, le maintien en tant qu'équipe de recherche de l'IDP est préconisé ; avis défavorable également au PPF reconstruction osseuse.

En outre, M. GAZALET, Directeur de l'Ecole Doctorale, indique les réponses apportées au Ministère concernant l'Ecole Doctorale : incitation forte à soutenir au terme de la 3<sup>ème</sup> année de thèse pour les doctorants non salariés, dérogations accordées avec parcimonie par l'établissement.

Face au problème des thèses dont la durée excède 3 ans, M. HERBIN indique qu'en sciences « non dures », les doctorants se heurtent à l'absence de financement, ce qui les amène à se salarier, et retarde la soutenance de thèse.

M. MILLOT en convient. L'UVHC doit attirer les jeunes doctorants, leur donner les moyens de fonctionner pour être en droit de demander des résultats. Les thèses non financées doivent être une exception.

M. MALVACHE déclare que certains mots du discours actuel lui font peur : « enseignement et recherche forts »,... Il indique que la durée moyenne de la centaine de thèses qu'il a encadrées n'est sans doute pas de 3 ans. M. MALVACHE n'est pas d'accord pour dire que les thèses non financées doivent être l'exception. Enfin, à l'UVHC, il y a toujours eu une solidarité scientifique. Les petits ont besoin des gros, et inversement : il faut vivre en équilibre intelligent.

M. MILLOT acquiesce, et signale qu'il a omis de parler de 2 notions évidentes à ses yeux : pluridisciplinarité et solidarité scientifique. La réalité est celle ci : la taille des laboratoires devient de plus en plus déterminante. En outre, une étude du Pôle Universitaire Européen de Lille indique que le Nord-Pas-de-Calais souffre d'un déficit de 15 000 enseignants-chercheurs par rapport à la moyenne nationale.

## **b) politique de la Région Nord-Pas-de-Calais**

M. FREVILLE, Directeur de la recherche, de l'enseignement supérieur et des nouvelles technologies au Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais est invité à présenter la politique régionale de recherche. La Région Nord-Pas-de-Calais souhaite tout d'abord développer un dialogue de proximité avec les universités et grandes écoles : la recherche est une priorité de la Région. En 2006, les priorités politiques sont le soutien aux pôles de compétitivité, l'appui à la recherche fondamentale, le schéma régional de développement économique. M. FREVILLE rappelle les outils régionaux qui s'offrent : les Actions de Recherche Concertées d'Initiative Régionale, pour les projets en émergence, le financement de l'accueil de chercheurs étrangers, les allocations de recherche, les aides aux colloques, symposiums, écoles d'été. Il signale qu'il est important que les bénéficiaires justifient en temps et en heure des subventions reçues, ceci pour que la Direction de la recherche, de l'enseignement supérieur et des nouvelles technologies reste crédible en phase de vote du budget du Conseil Régional.

## **c) récapitulatif financier des décisions du Conseil Scientifique pour le contrat 2002-2005**

M. MILLOT commente le document diffusé aux membres. Il faut noter que :

- le GREEN et le LGPAI ont émergé respectivement à hauteur de 10 000 et 17 552 €, et que ces soutiens du Conseil scientifique se sont révélés infructueux,
- le CRESLE a émergé pour 24 100 €, et le Ministère a noté qu'il n'a pas déposé de dossier de demande de reconnaissance, sans explication valable.

M. MONNOYER indique que le LME a été victime de l'échec du LGPAI, et qu'en outre, le LME n'ayant pas émergé, il serait judicieux qu'il y ait une ligne «LME : 0».

M. MILLOT donne les grandes lignes de sa politique scientifique : encourager les bonnes volontés, augmenter le nombre de thèses de 20 %, soutenir la politique doctorale sur projets, pas d'augmentation du taux de prélèvement au BQR (10 %) pour 2006 (contrairement à la suggestion du Ministère de le porter à 15 %), financer les colloques, les projets, inciter aux nouvelles actions, continuer à soutenir les équipes qui ont des besoins ponctuels, sur projets, et qui rendront compte au CS par un bilan.

M. IOSS rappelle que la présentation de Mme MAIRESSE des colloques de l'UVHC à la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole a été très appréciée, et que, dans un intérêt réciproque, il faut maintenir le contact.

Mme GORDIEN rappelle le problème du financement de la documentation recherche. L'UVHC devra faire face à une augmentation des coûts de 10 % par an, ce qui représente entre 25 et 30 000 € par an. M. MILLOT envisage de défendre la documentation recherche face au véritable chantage des éditeurs, si possible avec l'aide du CNRS.

## **2 - Approbation du compte rendu du Conseil scientifique du 06/10/05**

Les propos de M. MOREL abordés en questions diverses ont été attribués à tort à M. LEMOINE. Sous cette réserve, avis favorable à l'unanimité.

## **3 - Arborescence Nabuco**

L'arborescence Nabuco diffusée aux membres est approuvée à l'unanimité.

## **4 - Budget initial recherche 2006**

Le budget initial recherche soumis aux membres du Conseil scientifique reprend le budget initial recherche 2005, amputé de 10 %, ceci dans l'attente de la dotation ministérielle. Quand elle sera connue, une DBM assurera le réajustement. Il y aura bien entendu également des DBM de report.

M. DULION indique que le budget «LOLF» prévoit un fléchage des destinations d'après la direction de rattachement du laboratoire au Ministère. En revanche, au niveau des recettes, la liberté de choix a été laissée aux établissements. L'UVHC a choisi de flécher les recettes en fonction du financeur, ce qui démontrera qu'elle est capable d'aller chercher des financements propres.

Sous réserve de correction d'une erreur de 400 € au niveau du CR GM, le budget initial recherche est approuvé à l'unanimité.

## **5 - Conseil de gestion de l'ICU : désignation d'enseignant(s), usager(s), IATOSS**

La candidature de M. DANJOU (IATOSS) est proposée au vote du Conseil scientifique. Pas de volontaire au titre des 2 autres collègues.

Avis favorable à l'unanimité.

## **6 - Protocole de constitution d'un Groupement d'Intérêt Scientifique « RENATECH »**

Avis favorable à l'unanimité.

## **7 - Convention cadre de coopération entre l'Université UCV et l'UVHC**

M. Coutellier indique qu'il est judicieux de faire appel aux financements existants quand un laboratoire souhaite travailler avec un partenaire étranger.

Avis favorable à l'unanimité.

## **8 - Demandes d'aide aux colloques**

Laboratoire / Porteur(s)	Colloque / Date(s)	Demande d'aide à l'UVHC en €	Proposition en €
CAMELIA C. RAUSEO, C. BARBAFIERI	Ecrire Watteau / Décrire Watteau 6 avril 2006	1100	1000
CRHiCC E. SANTINELLI	Femmes de pouvoir et pouvoir de femmes 6, 7 et 8 avril 2006	2000	2000
LAMIH F. VANDERHAEGEN	25th European Annual Conference on Human Decision Making and Manual Control 25,26 et 27 sept. 2006	3000	3000

Après présentation, les propositions sont approuvées à l'unanimité.

## **9 - Questions diverses**

M. MOREL indique que le projet de loi de programme pour la recherche est consultable sur le site Legifrance. Les syndicats se sont mobilisés le 23 novembre 2005, jour du Conseil des Ministres. Le CNESER a donné un vote défavorable au projet, dont les dangers potentiels figuraient déjà dans le projet précédent :

- détournement possible de financements de la recherche publique vers la recherche privée
- pilotage gouvernemental de la recherche
- précarité de l'emploi, CDD sur projet
- risque de perdre le D et le M dans certaines formations d'université
- pas de programmation à long terme en créations de postes.

L'ANR n'a pas utilisé la totalité de son budget. Il serait logique que le reliquat revienne aux organismes de recherche et aux universités.

M. MILLOT rappelle que l'UVHC a des points forts qui lui permettraient dans certains domaines de piloter un Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur. Dans d'autres domaines, en revanche, il faudra se rapprocher d'autres universités.

M. MOREL évoque le problème du financement des indemnités de fin de contrat des ATER, les universités recevant désormais un budget pour les payer.

**Présidence du Conseil Scientifique** : M. MILLOT, Vice-Président chargé de la recherche

### **Présents :**

#### Collège A :

MM. GAZALET, GUERRA, HERRERAS, LABRAGA, LOCHEGNIES, MONNOYER DE GALLAND, TERRIER

#### Collège B :

Mme MORGAND

#### Collège C :

Mme CARLIER  
MM. BELLALIJ, CAUFFRIEZ, DEBERNARD, DEQUIDT, DUQUENNOY

#### Collège D :

M. MOREL

#### Collège E :

MM. DANJOU, GARÇON, LEMOINE

Collège personnalités extérieures : MM. IOOS, MALVACHE

#### Invités :

Mmes BARBAFIERI, CAMION, SAILLY  
MM. BONDUELLE, COUTELLIER, DESMET, DULION, FREVILLE, GORDIEN, HERBIN, HOUVENAGHEL, SALLEZ, VANDERHAEGEN

### **Ont donné pouvoir :**

Mme MERVIEL et M. KOLSKI à M. LOCHEGNIES  
M. KASTELIK à M. GAZALET  
M. NYS à Mme CARLIER  
M. WAUTIER à M. MALVACHE

### **Excusés :**

Mme LERICHE, MM. MOKRAB, NONGAILLARD, WAUTERS

Valenciennes, le 21 décembre 2005

  
P. MILLOT